



UNION CYCLISTE PÉTANGE

Fondée en 1923

Pétange, le 13.08.2025



Assemblée Générale Extraordinaire

Cher membre,

L'Union Cycliste Pétange a le plaisir de vous inviter à une Assemblée Générale extraordinaire qui se tiendra :

Mercredi 3 septembre à 19h30
au café « Rollenger Weiheren »,
Étangs de Lamadelaine, Rue du Vieux Moulin, 4883 Lamadelaine Pétange, Luxembourg

Ordre du jour

1. Allocution du président
2. Présentation des nouveaux statuts de l'UCP
3. Vérification de l'atteinte du quorum requis pour la prise de décision
4. Vote relatif à l'adoption des nouveaux statuts
5. Vote sur la poursuite de la gestion par le conseil d'administration actuel jusqu'au dépôt et à l'entrée en vigueur des nouveaux statuts, à partir de laquelle le conseil élu au point 7 assumera ses fonctions.
6. Dissolution formelle du conseil d'administration actuel
7. Élections d'un nouveau conseil d'administration*
8. Clôture de l'assemblée par le président

Afin d'atteindre le quorum requis pour le vote sur l'adoption des nouveaux statuts, nous invitons nos membres à participer nombreux à l'assemblée générale extraordinaire.

Remarque importante :

Si le quorum requis n'est pas atteint, les points 4 à 7 seront reportés à une assemblée générale extraordinaire ultérieure et l'assemblée sera levée à l'issue du point 3.

Dans l'espoir de pouvoir vous accueillir parmi nous, veuillez agréer nos salutations amicales et sportives.

Le comité de l'Union Cycliste Pétange

* Afin d'organiser les élections, les candidatures pour un poste au sein du conseil d'administration doivent être soumises au conseil d'administration actuel au plus tard le 25 août.